Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 27 (1876)

Artikel: Eclaircies dans les forêts situées dans les montagnes

Autor: Wild

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-784225

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Eclaircies dans les forêts situées dans les montagnes.

Il semble qu'il est superflu de faire des éclaircies dans les forêts éloignées placées sur les pentes des hautes montagnes, puisque le prix de la main d'œuvre et du transport du petit bois dépasse ce qu'on en retire par la vente; et cependant il est indubitable que les éclaircies sont plus utiles aux forêts élevées qu'à celles de la plaine.

Nos forêts montagneuses devant leur existence au réensemencement naturel, les jeunes peuplements ont cru aussi serré que le chanvre, chaque plante se touche. On trouve ça et là des massifs de jeunes épicéas tellement épais qu'il est presque impossible d'y pénétrer, fait qu'on rencontre surtout dans les alpes, là où les chèvres ont pendant des années brouté les jeunes pousses. Dans ces fourrés, l'épicéa devient haut et élancé, mais son diamètre demeure faible, sa couronne reste maigre et ses racines n'ont pas de vigueur. Les neiges viennent-elles à tomber en grande masse, elles pèsent de tout leur poids sur le sommet des arbres, les brisent par centaines ou si le sol n'est pas gelé, couchent à terre des massifs entiers. Sous ce rapport l'hiver 1874/75 à été fatal, il a brisé et détruit de grandes étendues de jeunes peuplements. Aussi je n'hésite pas à dire que les forêts montagneuses doivent être plus soumises aux éclaircies que les forêts de plaines.

Il est connu que les mélèzes réussissent beaucoup mieux dans les hautes alpes et fournissent un bois plus précieux que ceux qu'on cultive dans les régions moins élevées. Moins délicat dans les montagnes que dans les plaines, le mélèze veut cependant là comme ici, croître à ciel ouvert, il ne se développe avec vigueur que si sa couronne a de l'espace et si ses racines peuvent s'étendre en tous sens; ce sont, même dans les montagnes, des conditions essentielles à la bienvenue des mélèzes.

Les massifs composés uniquement de mélèzes ou ceux où les autres essences ne sont qu'en minorité, doivent être éclaircis à temps, de manière à donner de l'air et de la lumière aux parties trop serrées. On obtiendra par cette opération des mélèzes beaucoup plus beaux et des massifs plus égaux.

Ce que nous venons d'indiquer n'est pas le seul mobile du forestier pour pratiquer des éclaircies dans les hautes forêts, il cherche outre cela à enlever les plantes rabougries, à faire disparaître les bouleaux, les trembles, les aulnes, les saules, les pins rampants là ou ils arrêtent la croissance d'essences plus nobles, en un mot il veut que la forêt soit en bon état et non pas abandonnée à elle-même.

Mais comment exécuter ces travaux dans des forêts isolées et escarpées où le bois trouve à peine un acheteur et où les frais d'exploitation et de transport dépassent le rendement, où les chemins sont inconnus et où le transport à dos, le chablage ou le flottage du bois sont trop pénibles et trop coûteux.

Je cherchais à résoudre cette question, lorsque l'année passée je me décidai à faire d'une manière ou d'une autre une éclaircie dans une forêt élevée, d'un accès difficile, appartenant à l'état (le Steinberg à Vättis) et dont le sol était jonché de branches d'arbres par suite d'une coupe qu'on y avait faite. Le seul moyen pratique de tirer parti soit de ces débris soit des produits de l'éclaircie que j'allais faire me parut être la fabrication du charbon, et je m'adressai à cette fin à des charbonniers avec lesquels je conclus un accord.

On commença par la carbonisation des branches d'une autre forêt (le Ragol), à 2 endroits désignés par l'administration forestière, et il fut stipulé que ces branches seraient ramassées et carbonisées au frais des entrepreneurs. Cette fabrication donna à l'état 199 sacs de charbon (le sac à 14 pieds cubes = 113 H) faisant à fr. 1. 70 par sac, fr. 338. 40. Les billons provenant de cette coupe mesuraient 13,254 p. c.; si l'on compte que le volume du menu bois est égal à 15 % de la masse donnée par les billons, soit 1990 p. c. chaque sac cube donc 10 p. c. (volume solide) et le produit net par pied cube est de 17 centimes. Ces chiffres ne sont qu'approximatifs, la masse de bois n'ayant été mesurée que par évaluation.

Ensuite on procéda à la carbonisation des branches dans le Steinberg où était sise la coupe principale, et j'en obtins 78 sacs de charbon à fr. 1. 40 net, soit fr. 109. 20. Puis les entrepreneurs surveillés et dirigés par le garde-forestier se mirent aux travaux d'éclaircie, l'abattage, la façon et le transport du bois jusqu'aux fours à charbon demeurant à leur charge. Le résultat fut 371 sacs de charbon à fr. 1. 40 cent., soit en tout frs. 519. 40.

Il est sans importance que la surface éclaircie n'ait pu être mesurée, le principal est que l'opération ait eu lieu selon toutes les règles de l'art, à la satisfaction des deux parties contractantes et que l'Etat en ait retiré un produit net satisfaisant.

Quatre Italiens s'étaient chargés à forfait de la carbonisation et du transport des charbons. Ils fabriquèrent avec 4 fours, chaque four rendant 35 sacs = 490 p. c. = 4550 % de charbons.

Les Italiens entendent beaucoup mieux que les Allemands la fabrication du charbon de bois. Ils ne se servent pas d'eau. Aussitôt que le feu était éteint dans un des fours, les sacs étaient remplis et transportés dans la vallée par un chemin rapide et détestable, le "Geisweg". Sans se plaindre, quoique baignés de sueur, l'Italien descend quatre fois par jour la montagne avec 130 livres posées en partie sur la tête et en partie sur le dos. Et comment ces hommes vivent-ils? Un peu de polenta à l'eau, un morceau de fromage leur servent de nourriture et pour tout lit ils n'ont que quelques brassées d'herbe à l'ombre d'une hutte près du four. Lorsque par les nuits froides et humides, ils ne trouvent ni abri ni repos, on les entend murmurer "O Dio, Santa Maria". Leur salaire ascende environ à frs. 5 par jour.

Ayant tout lieu d'être satisfait de ce premier essai, j'ai l'intention de le renouveler dans d'autres forêts escarpées et si l'on réussit à y établir peu à peu des sentiers pratiquables le rendement ne sera que meilleur. Les charbons sont d'autant plus recherchés dans l'Oberland St-Gallois que les hauts fourneaux de Plons près Mels en absorbent de grandes quantités. La grande difficulté est de trouver de bons ouvriers; les Italiens charbonniers sont rares, arrivent tard au printemps et repartent tôt en automne et les gens du pays outre qu'ils ne s'entendent pas au métier en redoutent les fatigues.

A l'égard de ces travaux, le rôle du garde-forestier est naturellement très-important. Il faut non-seulement qu'il contrôle l'abattage et le nombre de sacs de charbon, mais encore qu'il choisisse les endroits où les fours peuvent être bâtis sans danger pour la forêt et qu'il veille constamment pendant la fabrication à ce que les charbonniers n'exposent pas par leur imprudence la forêt à prendre feu.

St-Gall, février 1876.

WILD, Inspecteur-forestier.

Communications.

La loi forestière fédérale. Notre journal contient, dans le premier numéro de cette année, les délibérations de l'assemblée extraordinaire de la société des forestiers suisses, le projet de loi élaboré dans son sein, celui du conseil fédéral et les propositions de la société